

ACTIONS SOCIALES D'INITIATIVE ACADEMIQUE (ASIA) :

Aide aux études (année scolaire 2019/2020).

Le présent dossier doit être réceptionné le 31 octobre 2019 au plus tard par le :

RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Division des Prestations Sociales

D.P.S. 2

20 boulevard d'Alsace Lorraine

80063 AMIENS CEDEX 9

☎ 03 22 82 37 76 **OU** 03 22 82 38 38

Cadre réservé à l'administration

RBG : Nbre de parts : Nbre de parts supplémentaires : 0,5.....
(revenu brut global)

Quotient familial :

DEMANDEUR (à compléter)

N°de sécurité sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom d'usage : Prénom :

Nom de famille : Date de naissance : | | | | | 1 9 | | | |

..... Lieu de naissance :

Adresse personnelle (N°, rue) :

Localité : Code postal : Tél. personnel :

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Veuf(ve)

Séparé(e) Divorcé(e) depuis le : | | | | | | | |

Situation professionnelle :

Date d'entrée dans l'Education nationale : Profession :

Lieu d'exercice : ☎ professionnel :

Actif : préciser : Titulaire Auxiliaire Stagiaire Contractuel(le)

Retraité : préciser le dernier établissement ou service d'affectation :

Date de départ en retraite : | | | | | 2 0 | | | |



CONJOINT(E) / CONCUBIN(E)

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de famille :

Date de naissance : | | | | 1 | 9 | | | |

N° de sécurité sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Profession :

Lieu d'exercice :

.....

Enfants et autres personnes vivant à la charge du foyer

Nom – Prénom	Date de naissance	Situation scolaire ou professionnelle	Lien de parenté



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



Descriptif de l'ASIA « Aide aux études »

L'aide concerne les parents dont les enfants sont inscrits dans l'une des filières suivantes :

- Enseignement Professionnel : (C.A.P./ B.E.P./BAC. Professionnel/tous niveaux)
- Enseignement Technique : (Bac.Technologique : uniquement première et terminale)
- Enseignement supérieur (tous niveaux, toutes disciplines)
- **Le baccalauréat général n'est pas concerné.**

Les montants accordés (290 € ou 395 €) varient en fonction du quotient familial académique, calculé de la manière suivante :

REVENU BRUT GLOBAL de l'ensemble des avis d'imposition de la famille

Nombre de parts fiscales + 0.5

Le quotient familial académique ne doit pas excéder 8 625 euros :

Seuil de quotient familial	Montant accordé
jusqu'à 6.700 €	395 €
de 6.701 € à 8.625 €	290 €

Bénéficiaires :

- les personnels stagiaires et titulaires en position d'activité, à temps plein ou à temps partiel, rémunérés sur le budget de l'Etat ;
- les agents titulaires en retraite percevant une pension de l'Etat ;
- les maîtres contractuels ou agréés à titre définitif exerçant dans un établissement privé sous contrat en activité et rémunérés sur le budget de l'Etat ;
- les agents non titulaires liés à l'Etat par un contrat de droit public conclu **pour une durée égale ou supérieure à 6 mois**, rémunérés sur le budget de l'Etat ;
- les assistants d'éducation (AED), les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ayant signé un contrat avec le rectorat ou une DSDEN d'une durée égale ou supérieure à 6 mois et rémunérés sur le budget de l'Etat, ainsi que les AESH ayant signé un contrat avec un EPLE d'une durée égale ou supérieur à 6 mois, et rémunérés par un EPLE ;
- les veufs et veuves d'agents décédés et leurs orphelins à charge bénéficiaires d'une pension de l'Etat d'ayants cause ou de réversion.

Ne sont pas pris en compte les agents dont les enfants se trouvent dans l'une des situations suivantes

- assistants d'éducation, AESH, étudiants en contrats d'apprentissage ou en contrats d'alternance (puisque'ils perçoivent une rémunération).

Attention :

- Les agents vacataires ne bénéficiant pas d'un contrat d'au moins 6 mois, les agents affectés dans l'enseignement supérieur ou auprès du Réseau CANOPE, CROUS, ONISEP ne sont pas éligibles aux actions sociales délivrées par le rectorat.

Compléter et signer au verso



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



PIECES A JOINDRE

- Certificat de scolarité.
- Justificatifs de revenus de la cellule familiale (copie du dernier bulletin de paye du fonctionnaire, **pour les retraités : copie du titre et bulletin de pension**).
- Pour une inscription à la rentrée scolaire 2019/2020, fournir l'avis d'imposition 2019 portant sur les revenus perçus en 2018.
- En cas de vie maritale, joindre les justificatifs fiscaux de chacun des conjoints.
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (original portant les nom et prénom du demandeur).
- 1 photocopie intégrale du ou des livrets de famille régulièrement tenus à jour - feuillets parents et enfant(s).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET, IMPRECIS, SANS PIECES JUSTIFICATIVES, NE POURRA ETRE ETUDIE.
LORSQUE LE DEMANDEUR NE REpond PAS AUX CRITERES FIXES POUR L'ATTRIBUTION,
LA DEMANDE NE POURRA PAS ETRE ACCEPTEE.**

- *Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce formulaire et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'ASIA sollicitée (pour de plus amples précisions, consulter le site académique : www.ac-amiens.fr/action-sociale).*
- *Je reconnais être informé(e) des risques encourus en cas de fausse déclaration et m'engage à indiquer sans délai aux services académiques tout changement dans ma situation personnelle (le faux, l'usage de faux et l'escroquerie sont réprimés par les articles 313-1, 313-2, 313-3, 441-1, 441-2 du code pénal).*

A , le

Signature du demandeur :